

Réunion du mardi 1^{er} juin 2021

Visioconférence

Étaient présents :

Avec voix délibérative :

- M. BARBOTIN Conseil régional d'Ile-de-France
- M. BAVOIL Saint-Rémy-les-Chevreuse
- M. BENMUSSA Senlis
- M. BOURNAT Gif-sur-Yvette
- M. CARIS Conseil départemental des Yvelines
- Mme DARCOS Conseil départemental de l'Essonne
- Mme DEMONT Conseil départemental des Yvelines
- M. FOURNIER Le Tremblay-sur-Mauldre
- M. LE SAULNIER Bullion
- M. LUBRANESKI Les Molières
- M. PASSET Cernay-la-Ville
- Mme PIGANEAU Conseil régional d'Ile-de-France
- Mme PIGASSE Poigny-la-Forêt
- M. POULON Sonchamp
- M. SEIGNEUR CC Haute Vallée de Chevreuse
- M. VIGIER Conseiller régional d'Ile-de-France

Ainsi que :

Mme GIOBELLINA (Union des Amis du Parc)

PNR : MMES ALOISI-ROUX, DORMOIS, DRANSART, HOUGUET, LE VOT, MANOUVRIER, MISSAKIAN, MONTET et MM HARDY, PERRIN et POUZERGUES.

Absents excusés :

- M. VANDEWALLE Conseil départemental des Yvelines

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Madame Valérie PIGASSE est désignée secrétaire de séance

2. Approbation du compte-rendu du Bureau syndical du 13 avril 2021

Remarque de M SEIGNEUR sur le compte rendu : il souhaite préciser que son intervention ne concernait pas les chemins mais les « détériorations hors chemin ».
Cette modification sera apportée au compte rendu

Adoptée à l'unanimité

3. Attribution des aides validées par la Commission restreinte Développement Economique et Energie du 19 mai 2021

Fonds d'aide PNR aux entreprises

Dossier « Vrac » Melle Mélanie FOULON (91)

La structure est située à Gif sur Yvette en lieu et place d'une ancienne pharmacie.
Mélanie Foulon doit faire de gros investissements dans du matériel spécifique pour le vrac et a besoin de l'aide du Parc pour s'installer.

Investissements : Devis architecte (1750 euros HT) et mobiliers divers

- Coût global éligible : 12 086 € HT
- Subvention demandée (15%) : 1 812,90 € HT

Energie

Extinction nocturne à Rochefort en Yvelines (Aide 5.5)

- Coût des travaux (7 horloges astronomiques) : 4 471,25 € HT
- Montant de l'aide (70%) : 3 129,875 € HT

Adoptée à l'unanimité

4. Attribution des aides validées par la Commission restreinte Tourisme, liaisons douces et déplacements durables du 21 mai 2021

Commune d'Auffargis

La commune d'Auffargis souhaite créer une liaison douce entre les habitations excentrées du bourg à l'ouest et le centre bourg, en passant par les équipements sportifs, le foyer rural et la salle des fêtes, puis le long du ru des Vaux sur le GR 1-C

Cet itinéraire d'1,8 km permettra aux enfants des habitations excentrées de se rendre à pied ou à vélo à l'école, aux équipements communaux ou au centre-bourg de manière sûre et agréable. Ce projet est scindé en 3 parties : La partie le long de la RD 24 de 800 m entre le CR 10 et la déchetterie qui est financée par le département ; la partie le long des équipements sportifs et du futur « jardin communal », jusqu'au foyer rural de 300 m ; puis la 3^e partie « GR 1-C » le long du ru des Vaux sur 450 m, jusqu'à la RD 73.

Ce projet remplit pleinement les enjeux de la charte en termes de mobilités douces, sachant que la commune s'est déjà dotée d'arceaux vélos pour équiper l'ensemble des équipements communaux et commerciaux.

Le coût des travaux pour la 1^{ère} partie création d'un chemin s'élève à **18255,56 € H.T.**
subventionnable à 50 % et le coût pour la 2^e partie restauration du GR est de **47 625,75 € H.T.**
subventionnable à 80 %.

- Le montant total de l'opération s'élève à 65 881,31 € H.T.
- Montant de l'aide totale (plafond) : 45 000 € H.T.

Commune de Clairefontaine-en-Yvelines

Afin de protéger son patrimoine de chemins ruraux et de conserver la quiétude de ses espaces naturels, la commune de Clairefontaine-en-Yvelines souhaite remplacer 6 barrières dégradées sur ces chemins interdisant ainsi l'accès aux véhicules à moteur.

Les chemins concernés sont le CR 19, CR 18, CR 12, CR 13, la SR 7 et SR 2.

- Coût de l'opération : 7 896 € H.T.
- Montant de l'aide (50 %) : 3948 € H.T

Adoptée à l'unanimité

5. Attribution des aides validées par la Commission restreinte Patrimoine du 17 mai 2021

Restauration d'un tronçon de mur du Domaine de Soucy – Fontenay-les-Briis

Demandeur : Communauté de communes du pays de Limours

Montant de l'opération : 24 832,50 € H.T

Taux subvention accordé : 50%

Montant subvention accordée : **12 416,25 € H.T**

Adoptée à l'unanimité

6. Attribution des aides validées par la Commission restreinte Culture du 19 mai 2021

« Histoires de Terre et de famille »

Il s'agit d'un portrait du monde agricole de notre territoire, dans une offre culturelle complète et itinérante.

Une exposition regroupera les portraits photographiques et les témoignages d'agriculteurs engagés dans une mutation profonde des modes de production, plus respectueux de l'environnement.

Au moment de sa présentation dans les communes, l'exposition pourra être agrémentée par « La Clef des Champs », représentation théâtrale musicale et burlesque qui sensibilise un large public à la qualité des ressources alimentaires et à des pratiques alimentaires et de consommation plus économes et meilleures pour notre santé.

Il est proposé au bureau d'approuver la subvention de **4000 euros** à l'association ETOSHA pour contribuer à la création de l'exposition : recueil de témoignages auprès des agriculteurs locaux et transcription, réalisation des portraits photos, vernissage de l'exposition.

Un relais en communication sera aussi réalisé par le Parc.

« Cap à l'ouest, transhumance artistique »

Il s'agit d'une traversée de 12 communes du territoire du Parc, entre Saulx-les-Chartreux et Gambais, ponctuée de propositions artistiques. Ce projet a pour ambition d'aller à la rencontre des habitants, de mettre en valeur le patrimoine culturel et écologique des territoires traversés et d'amener du spectacle et de la convivialité dans des lieux insolites.

Il est proposé au bureau d'approuver la subvention de **3000 euros** à l'association Animakt pour contribuer à la valorisation artistique de 5 arrêts patrimoniaux du parcours. Un relais en communication sera réalisé par le Parc qui met aussi à disposition gracieusement à l'association, la Maison de Fer pour la nuit du 26 août (équivalent de 640 €).

Une convention d'occupation précisera les conditions d'utilisation des espaces.

17^{ème} Parcours d'artistes – Association Hélium

Le Parcours d'artistes organisé par l'association Hélium depuis 16 ans, fédère de nombreux artistes du territoire du Parc, majoritairement des plasticiens. Le temps de deux week-ends d'octobre, les artistes reçoivent le public dans leurs ateliers et des expositions collectives sont organisées dans les communes dans des lieux patrimoniaux. Des performances artistiques agrémentent certains espaces.

Il est proposé au bureau d'approuver la subvention de **2500 euros** à l'association Hélium pour contribuer à la valorisation des acteurs culturels du territoire et à la circulation du public dans le territoire du Parc au sein de 36 communes et 60 lieux ouverts.

Un relais en communication sera aussi réalisé par le Parc.

Le Festival des mots

Ce festival est un nouvel événement culturel ayant pour ambition de valoriser le monde des livres, les auteurs, éditeurs et libraires. La thématique « Terres » a été choisie pour cette première édition. Trois temps sont prévus : la valorisation des métiers du livre au château de Groussay ; une itinérance dans les établissements scolaires ; un salon à la Bergerie nationale (tables rondes, conférences, ateliers...)

Il est proposé au bureau d'approuver la subvention de **2500 euros** à l'association Les Amis du Sud Yvelines pour la réalisation d'ateliers d'écriture et de temps d'échanges entre des écrivains et les élèves de maternelle et de primaire de 10 communes du Parc, valorisant à travers le thème « Terres » le patrimoine culturel et naturel du territoire.

Un relais en communication sera aussi réalisé par le Parc.

Les Journées Ravel

Les Journées Ravel à Montfort l'Amaury se sont données pour but de perpétuer la mémoire et l'esprit du célèbre compositeur français. Le festival a été créé à Montfort-l'Amaury, là où Maurice Ravel a passé les 17 dernières années de sa vie, et rayonne dans différents lieux patrimoniaux du PNR

Il est proposé au bureau d'approuver la subvention de **5000 euros** à l'association Les Journées Ravel pour contribuer notamment à l'organisation des représentations à destination du jeune public.

Un relais en communication sera aussi réalisé par le Parc.

Les nuits des Forêts

Dans le cadre des Nuits des Forêts 2021, festival organisé dans toute la France en partenariat avec l'association Nuits des forêts et COAL, FIBois ÎDF sollicite le Parc pour la mise à disposition du CIN des Hauts-Besnières sur la commune de La Celle-les-Bordes pour l'organisation d'une soirée artistique comme moment de sensibilisation à la forêt, son univers et sa beauté. Sollicitée

pour cette animation, la compagnie La Cour des Contes propose un spectacle conté couplé à un concert sous les étoiles pour un public d'une centaine de personnes.

Il est proposé au Bureau d'approuver la mise à disposition du gîte, équivalent à 960 € (couchage envisagé pour une trentaine de personnes) et des espaces attenants, du 3 juillet 19h au 4 juillet 12h ; sous réserve de la validation par l'ONF en tant que propriétaire du site.

Une convention d'occupation précisera les conditions d'utilisation des espaces.

Adoptée à l'unanimité

7. Attribution de l'aide validée par la Commission restreinte Biodiversité Environnement sous réserve des décisions prises lors de la réunion du 28 mai 2021

Aide à l'acquisition d'un broyeur de végétaux – Commune de Jouars-Pontchartrain

Dans le cadre du programme « Objectif zéro phyto » porté par le Parc, la commune de Jouars-Pontchartrain a réalisé en 2017 un diagnostic de ses pratiques et met aujourd'hui en œuvre son plan de gestion pour l'entretien de ses espaces communaux. Elle a fait le choix d'abandonner en 2019 l'usage des produits phytosanitaires sur l'ensemble des espaces publics. Ce choix induit des modifications du mode de gestion de ces espaces qui nécessitent par exemple du paillage pour éviter le désherbage manuel très chronophage pour les agents. La commune souhaite faire l'acquisition d'un broyeur de végétaux, permettant ainsi de pailler les différents massifs et les pieds d'arbres avec le broyat obtenu.

Actuellement, les tailles diverses sont emmenées en déchèterie ce qui entraîne :

- Un volume horaire pour un agent
- Une consommation de carburant non négligeable
- Une facture de déchèterie

Avec l'acquisition d'un broyeur, la ville de Jouars-Pontchartrain pourrait se soustraire de ces frais et pourrait fabriquer son propre paillage ce qui éviterait :

- L'achat de paillage pour les pieds d'arbres et les massifs
- Un volume horaire important pour le désherbage

La ville de Jouars-Pontchartrain a déjà aménagé un terrain qui serait susceptible de devenir un lieu de stockage temporaire pour les broyats.

- Coût des travaux : 14 400 € HT
- Subvention accordée (taux 70%) : **9 400 € HT**

Adoptée à l'unanimité

M BOURNAT souhaite faire un point d'information sur le PAT. En lien avec Y VANDEWALLE et E DUPONT, il s'est efforcé de relancer le dispositif. Une réunion s'est tenue la semaine dernière avec toutes les parties. La structure porteuse va être la Bergerie et le Parc contribuera au travers d'ateliers. Il est important que la dynamique reparte vite car il y a une enveloppe de 350.000 € possible avec un dossier à déposer pour le mois de septembre.

G BARBOTIN : y a-t-il des projets communs entre les EPCI / Parc / Bergerie ?

M BOURNAT : courant juin au travers d'ateliers, seront examinés les différents projets pour voir ceux qui sont éligibles au plan de relance à l'échelle d'un ou plusieurs EPCI.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18h40